

3272



REPUBLICQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN
DE STOCKAGE DU VILLAGE DE IDA NDAWENE**

Décembre 2005



MS et Associés

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| I INTRODUCTION | 4 |
| II METHODOLOGIE..... | 5 |
| III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet..... | 6 |
| 3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet | 6 |
| 3.1.1 L'information | 6 |
| 3.1.2 La préparation et la formulation des DMP | 6 |
| 3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire..... | 7 |
| 3 - 3. La passation des marchés | 8 |
| 3 - 3 - 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre..... | 8 |
| 3 - 3 - 2. Le contrat de travaux..... | 9 |
| 3 - 3 - 3. Marchés des fournitures ou de biens..... | 9 |
| 3 - 4. Le Suivi et la Supervision du MP | 9 |
| 3 - 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements | 10 |
| 3.5 Appréciation des organes de gestion du micro - projet..... | 10 |
| 3 - 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements | 10 |
| 3 - 8. La gestion environnementale | 11 |
| 3 - 9. L'organisation interne et les effets sociaux..... | 11 |
| 3.10. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables..... | 11 |
| 3 - 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables..... | 12 |
| IV. TABLEAU DE SYNTHESE | 13 |
| ANNEXE..... | 15 |
| o CODE DE CONDUITE..... | 17 |

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro-projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

3.1.1 L'information

Les populations du village de Ida Ndawène disent avoir entendu parlé de l'AFDS pour la première fois lors des enquêtes préliminaires. Cette information est mieux élucidée lors du comité local de développement organisé au siège de la communauté rurale de Ida Mouride où le projet AFDS a été expliqué dans tous ces détails (domaine d'intervention, cibles et les objectifs visés).

Avant le micro – projet, la circulation de l'information se faisait de manière anarchique à travers des rassemblements dispersés ou devant les mosquées lors des heures de prières.

Avec le micro – projet, la circulation de l'information est bien organisée. Avec un comité d'animation, de sensibilisation et de formation (CASF) qui se charge de porter l'information à tout moment et au bon moment, les risques de biais ne sont nullement amoindris.

D'une manière générale les populations de Ida Ndawène ont bien apprécié la circulation de l'information est avec l'AFDS.

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

L'évaluation participative des besoins (EPB) avec comme moyens d'outils les assemblées générales, le focus groupes ont permis à la communauté villageoise de ressortir l'ensemble de leurs besoins.

En plus de ces outils, la grille de priorisation a permis aux populations de ressortir les besoins prioritaires.

La mise en œuvre de cet exercice a vu la participation de l'ensemble de la communauté villageoise (jeunes, femmes, groupes vulnérables).

Au sortir de cette évaluation les priorités du village étaient :

- la construction et l'équipement d'un magasin de stockage
- la construction et l'équipement d'une case de santé
- la construction et l'équipement d'un centre de formation

La construction d'un magasin de stockage étant la première priorité, elle fut retenue comme micro – projet à financer l'AFDS en rapport avec les bénéficiaires.

Le coût total de micro – projet est évalué à **13 289 415 F CFA** et l'apport de la communauté est estimé à **1 073 018 F CFA**.

Cet apport a été mobilisé en nature. Toute la communauté s'est mobilisée avec leur charrette pour la collecte de sable, de gravier de l'eau suivant une programmation consensuelle.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête pour la direction générale de l'AFDS a duré un mois quinze jours (1 mois 15 j).

Le délais entre l'approbation et la mise en place de la première tranche de financement a duré 3 mois.

Les difficultés notées durant ces deux étapes sont :

- Installation d'un climat d'incertitude, de découragement du fait d'expériences malheureuses de projets / programmes qui sont passés dans la localité.
- Le retard apporté sur le calendrier d'exécution prévisionnel des travaux.

Pour surmonter ces difficultés, des campagnes de sensibilisation ont été organisées pour redonner confiance aux populations. Le calendrier d'exécution prévisionnel a été rectifié et les populations ont laissé les travaux champêtres pour mobiliser l'apport en nature. Globalement, les populations apprécient positivement la phase de la préparation et de formulation du DMP mais elle souhaite la traduction de ce document en langues locales pour qu'il soit plus accessible.

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

La gestion financière est une activité qui donne à chaque OCB une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations.

Pour cela la possession d'un compte bancaire constitue l'acte de premier ordre.

Le compte bancaire de Ida Gadiaga a été ouvert le 09 / 08 / 2004 au CMS de Koungheul. Les signataires de ce compte sont Monsieur Saliou GASSAMA (Président du CGMP), Madame Seune NDAO (trésorière) et leurs adjoints respectivement Matar NDAO et Amy GASSAMA.

Pour retirer des fonds au niveau du CMS, les signataires doivent obligatoirement disposer d'un avis de non objection signé par l'animateur de zone sur lequel aussi sont apposés les signatures du président et de la trésorière.

Selon les mandataires, aucun problème n'a été signalé concernant les procédures de retrait. Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Le cahier de seconde caisse, le carnet de banque qui sont remplis par la secrétaire.

Aucune contrainte n'a été notée à ce niveau.

Selon la communauté, la méthode de gestion est bonne car elle est transparente et souple.

Au moment de l'auto - évaluation les deux tranches de financement ont été certifiées par l'AFDS, comme le montre le tableau ci - dessus.

| Allocations | Date | Montant Fcfa |
|--|------------------|--------------|
| 1 ^{ère} Allocation/ certifiée | 04 février 2005 | 6 476 293 |
| 2 ^{ème} allocation | 10 novembre 2005 | |
| Total | | |

La tenue du compte bancaire et l'organisation financière sont globalement appréciées par la communauté du fait de sa clarté et sa transparence.

3 – 3. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP avec une légère modification au niveau des temps. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures et d'équipements

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'un appel d'offres. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

Cependant la collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée bonne. Et aucun problème n'a été signalé lors de l'exécution du contrat.

3 – 3 – 2. Le contrat de travaux

Comme pour le marché des services, l'entreprise chargée des travaux a été sélectionnée à la suite d'un appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, « l'Entreprise CSBTP » s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO et l'OADC.

La main d'œuvre locale a été mise à contribution pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par le chef de chantier.

Au cours de l'exécution du contrat, des problèmes ont été signalés à savoir des ruptures fréquentes des travaux dus au manque de matériel parce que l'entrepreneur avait abandonné l'équipe sur le terrain.

3 – 3 – 3. Marchés des fournitures ou de biens

Comme pour les marchés de maître d'œuvre, les marchés de fournitures et équipement ont été passés par consultation restreinte. Des lettres d'invitation ont été envoyées aux fournisseurs de la place à la suite de quoi 03 propositions ont été obtenues. Après dépouillement et évaluation des offres, le CGMP a approuvé les marchés et deux fournisseurs ont été retenus, l'un pour l'équipement et l'autre pour les biens.

Cependant le matériel n'est pas encore livré.

La communauté a été informée à l'approbation et la signature des contrats.

Ce qu'il faut déplorer c'est la lenteur apportée dans la livraison des équipements mais globalement la communauté apprécie de manière positive les procédures de la passation des marchés. Selon la communauté, les enseignements tirés de la passation des marchés se résument :

- la maîtrise des procédures de passation des marchés
- la transparence notée dans la passation des marchés.

Malgré la bonne appréciation des procédures de la passation des marchés, la communauté souhaite la mise en disposition d'un guide de passation des marchés.

3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP

Le suivi et la supervision constituent deux éléments fondamentaux pour une bonne exécution des travaux.

Au niveau de la communauté, le suivi et la supervision ont été assurés par le CGMP et le CTMO.

Le CTMO délégatoire du pouvoir de supervision des travaux par le CGMP est constitué des maçons du village qui ont des notions en bâtiment.

Dans l'exécution de leur tâches, les membres du CTMO ont été appuyés par le maître d'œuvre et l'OADC (Responsable des infrastructures). Cet appui leur a été d'un grand intérêt, et la fréquence des visites était hebdomadaire.

A chaque fois les recommandations formulées ont permis au CTMO de bien remplir leur mission de surveillance.

En gros le système de suivi et de supervision des travaux est jugé efficace pour les bénéficiaires, mais pour une plus grande efficacité les acteurs doivent détenir des supports en langue nationale.

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée initiale de l'infrastructure était de 45 jours calendaires mais la durée réelle est de 07 mois. Cet écart est dû aux ruptures fréquentes des travaux avec le manque de matériel de l'équipe de terrain.

Malgré ce retard, les réalisations ont été conformes au plan initialement proposé. Après un procès verbal du maître d'œuvre une commission de réception provisoire composée des membres du CGMP, du CTMO, du CASF, de l'OADC 2 et l'ARFS était sur le chantier pour procéder à la réception provisoire de l'ouvrage.

Cependant les populations suggèrent une diminution des tôles translucides car l'excès de lumière dans le local peut selon elles causer des dégâts dans la conservation des produits. L'équipement du magasin n'est pas encore livré.

3.5 Appréciation des organes de gestion du micro - projet

La communauté est satisfaite de la gestion du micro – projet par le CGMP. Le travail du CMO et du CASF est bien apprécié par toute la communauté.

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements

L'entretien et la maintenance sont le gage de la durabilité et la pérennisation des infrastructures et équipements.

Dans le village de Ida Ndawène, la mise en place d'un comité d'entretien et de salubrité est la stratégie dégagée par la population pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements. La communauté n'a pas encore ouvert de compte spécial pour la maintenance du fait de la non fonctionnalité de l'ouvrage.

Les dispositions mises en œuvre pour assurer la pérennité des activités induites par la réalisation du magasin de stockage sont l'élaboration d'un code de conduite.

PRODES

RAPPORT DE MISSION

IDENTIFICATION DES MPE, TRAVAUX HIMO ET PREPARATION DU PROGRAMME DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES CONSEILS DE QUARTIER DANS LA REGION DE
MATAM

Février 2016